

12 Septembre 2012

GEORGES Jean Marie

Je souhaite que la parcelle n° 506
classée actuellement en zone M, soit classée
en zone constructible. Les Réseaux (eau et
électricité) sont proches, et l'accès à cette
parcelle passant par le chemin qui
borde la parcelle n° 803.

13/09 RAP

14/09 "

15/09 "

16/09 "

19/09 "

20/09 "

21/09 "

22/09 "

23/09 "

26/09 "

27/09 "

28/09/2012 - BIDEAUD PASCAL

Je demande à ce que la parcelle N° 429 située aux BATTES
dont je suis propriétaire, soit classée en ZONE U2 et non
en ZONE N, comme elle est dans le projet PLU

